

DEPARTEMENT
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**
Séance du vendredi 25 août 2023

Date de la convocation 16/08/2023 Date d'affichage 16/08/2023 Membres : En Exercice : 15 Présents : 9 Votants : 13	<i>L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i> Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Pierre JOULIA, Patrick MARTY, Françoise VIAROUGE Représenté(e)s : Joël FROMENT par Jean-Claude FROMENT, Thomas LAMOTTE par Sébastien CAYSSIALS, Carine MARTIN par Marie-Laure CAMBOULAS, Cédric MARTINS par Véronique FILHOL Excusé(e)s : Thibault CAMMAN, Guillaume POUJOL Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS
---	--

Objet: Tarif de location Maison des associations - DE_20230825_004

Cette délibération annule et remplace la délibération DE_20210630_003

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir la participation pour la mise à disposition de la salle principale de la Maison des associations en fonction de sa disponibilité, les associations communales étant prioritaires.

Après discussion, le conseil municipal adopte à l'unanimité, la mise à disposition de la salle principale de la Maison des Associations moyennant les tarifs suivants :

Tarifs Location Salle des associations	Résidents Roussennacois	Associations Roussennacoises	Personnes & Associations extérieures
Salle	50,00€	gratuit	100,00 €
Caution	400,00 €	gratuit	400,00€
Tarif électricité	Du 01 avril au 31 octobre	Du 01 novembre au 31 mars	
	gratuit	30 €	

- Location de la salle principale (habitant de la commune) : 50 €
- Location de la salle principale (habitant hors commune) : 100 €

- Chèque de caution : 400 €

Monsieur le Maire est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 26 août 2023
et publication ou notification
le 26 août 2023

Roussennac, le 26 août 2023.

Pour extrait conforme.


Le Maire
Sébastien CAYSSIATS



Le secrétaire
Marie-Laure CARBOUCAS

